

Questionnaire simplifié 2019

Déclaration de revenus des particuliers

AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER

Nous avons préparé ce questionnaire simplifié pour nos clients dont la situation est semblable d'année en année et qui savent déjà quels documents nous faire parvenir. Si vous êtes incertains ou si vous désirez vérifier si d'autres informations sont nécessaires, vous pouvez consulter le questionnaire complet ainsi que toutes les annexes (également sur notre site Web).

Prenez quelques minutes pour répondre aux questions suivantes et nous faire part des particularités de votre situation dans la section « Commentaires ».

Outre les feuillets de 2019 et les documents à l'appui pour les déductions que vous réclamez, incluant les feuillets pour contributions REER des **60 premiers jours de 2020**, vous pourriez avoir droit à de nouveaux crédits. À cet effet, veuillez consulter l'annexe « **Nouveautés 2019** ».

Nous vous saurions gré de nous faire parvenir ce questionnaire dûment complété, avec vos relevés et autres documents nécessaires à la production de vos déclarations, sous format papier, puisque certains fichiers photo envoyés à partir de téléphones intelligents peuvent s'avérer illisibles, ce qui pourrait résulter d'erreurs, voire retarder le processus d'envoi de vos déclarations. Notez que tous les originaux vous seront remis.

Nous avons adopté un virage vert. Ainsi, vous recevrez vos déclarations de revenus en version électronique (PDF) à moins que vous nous ayez déjà informés vouloir continuer à les recevoir en version papier.

VOTRE SITUATION PERSONNELLE

VOUS (afin de confirmer vos coordonnées)

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. domicile : _____

Tél. travail : _____

Cellulaire : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

ÉTAT CIVIL

Célibataire¹ Marié* Divorcé¹

Conjoint de fait¹ Séparé¹ Veuf¹

* Si vous êtes marié, quel est votre régime matrimonial ?

Société d'acquêts Séparation de biens

Communauté de biens

Votre état civil a-t-il changé au cours de l'année ?

Oui Non

Date du changement (jj/mm) : _____

¹ Tout au long de l'année, avez-vous habité seul ou uniquement avec des enfants mineurs ou aux études postsecondaires?

Oui Non

CONJOINT

Informations requises si ses déclarations ne sont pas produites par notre cabinet :

Nom : _____

Date de naissance : _____

N.A.S. : _____

Revenu net

Selon ligne 23600 (fédéral) : _____

Selon ligne 275 (Québec) : _____

Questionnaire simplifié 2019

Déclaration de revenus des particuliers (suite)

2019

VOTRE SITUATION PERSONNELLE (suite)

BIENS ÉTRANGERS (voir annexe « Biens étrangers »)

À un moment quelconque durant l'année, avez-vous détenu des biens étrangers dont le **coût total** dépassait 100 000 \$? (si oui, fournir le détail à ladite annexe) Oui Non

DISPOSITION OU DISPOSITION RÉPUTÉE

La disposition d'une résidence principale, d'un terrain ou autres biens doivent être déclarés (vente ou transfert).

Avez-vous disposé d'une résidence principale, d'un terrain ou d'autres biens en 2019 ? Oui Non
(si oui, veuillez nous fournir les détails)

Une disposition réputée doit aussi être déclarée dans vos déclarations de revenus. Celle-ci peut survenir lors d'un changement d'usage sur un bien. Par exemple, un bien locatif (ou une partie) qui change d'usage pour être utilisé comme une propriété résidentielle ou, à l'inverse, une propriété résidentielle qui devient un bien locatif.

Avez-vous eu un changement d'usage d'un bien au cours de l'année ? Oui Non
(si oui, veuillez nous fournir les détails)

RÉSIDENTS DU QUÉBEC SEULEMENT

COTISATION AU RÉGIME D'ASSURANCE MÉDICAMENTS DU QUÉBEC

Étiez-vous (et votre conjoint, le cas échéant) couvert pendant toute l'année par une assurance médicaments offerte par un régime d'assurance collective ?* Oui Non

* Si vous êtes couvert par le régime public de la RAMQ, veuillez répondre « NON ».

Si seulement **une partie de l'année**, veuillez nous fournir la période de couverture : Du _____
Au _____

REMBOURSEMENT TRANSFÉRÉ AU CONJOINT

Au Québec seulement :

Si vous avez droit à un remboursement, souhaitez-vous transférer une partie ou la totalité de ce remboursement à votre conjoint (le cas échéant) si celui-ci a un solde dû ? Oui Non

Si votre conjoint a droit à un remboursement, peut-on vous transférer une partie ou la totalité de ce remboursement pour payer votre solde dû, le cas échéant ? Oui Non

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Nous vous remercions de votre collaboration !

